GALERIE PELLAT DE VILLEDON



Très rare petit cartel d'alcôve

cm

Très rare petit cartel d'alcôve et sa console d'applique en corne verte garni de bronzes dorés et ciselés poinçonnés au « C couronné » formant des rinceaux feuillagés et volutes. La partie supérieure est composée d'un vase rocaille feuillagé. La caisse est agrémenté de bronze ciselé et doré rocaille, reposant sur quatre petits pieds cambrés surmontés de grenades éclatées. Le mouvement d'origine est signé par « Gudin à Paris » sonnant à la demande par tirage. Le cadran, daté « 1748 » et signé « Decla », est en chiffres romains pour les heures et en chiffres arabes pour les minutes.

Epoque Louis XV, vers 1750

Restauration d'usage et reprise à la dorure

H. 59 x L. 25 x P. 16,5 cm

Cet exceptionnel cartel est caractéristique des productions du XVIIIe siècle français. Il s'agit d'un objet témoin des changements des goûts et des usages : sous le règne de Louis XV, les pièces deviennent plus petites et accueillent alors des pendules et cartels de tailles plus restreintes. Ainsi, les chambres sont munies de ce type d'ouvrages dotés parfois, et tel que le présente notre modèle, d'un système donnant l'heure de nuit grâce à un cordon, ils sont appelés cartels d'alcôve ou cartels de chevet. Ces cartels sont donc posés sur une console murale et deviennent de véritable sculpture tant le travail des bronzes, d'horlogerie et d'ébénisterie sont importants.

Ainsi, ces objets se prêtent tout à fait à l'exercice de la fantaisie qu'impose le Rocaille, style ayant pris

naissance dans les jardins mettant en avant les formes déchiquetés, les ornements de feuillages, de branches de fleurs, de volutes agitées et asymétriques contre la ligne droite proposée entre les années 1730 à 1750. De cette manière et comme en témoigne notre cartel, la forme du bâti adopte une forme violonée, le verre placé devant le cadran suit une courbe harmonieuse, les aiguilles sont ajourées et modelées, le dessus du chapeau est surmonté soit d'un sujet soit d'un élégant bouquet de feuillage qui permet d'allonger la pendule.

Les bronzes ont donc une place essentiel dans la qualité de ces objets d'exception. Ils sont les matériaux de prédilection de l'horlogerie Louis XV puisqu'ils permettent le mouvement. Le cartel de notre étude est richement orné de bronzes gras formant des rinceaux feuillagés, de grenades éclatées visibles même de derrière ce qui prouve la qualité de cet objet. Le tout est surmonté d'un vase qui a été retrouvé sur d'autres cartels. De plus, tous les bronzes sont poinçonnés au « C couronné », impôt qui fut inculqué de 1745 jusqu'en 1749 en vertu de l'Edit royal portant l'établissement du droit de la marque sur les ouvrages vieux ou neufs de cuivre et de bronze.

La corne verte qui décore le bâti en chêne de notre cartel est très recherchée des amateurs aujourd'hui mais aussi déjà sous le règne de Louis XV. Ce décor était rarement appliqué par André Charles Boulle mais est vite employé sous le règne de Louis XV et devient donc le revêtement à la mode pour les cartels. Il s'agissait alors d'une couleur vert-de-gris au XVIIIe siècle, mais de nos jours, avec la lune, la corne nous apparaît plus voyante et agrémentée de marbrure blanche qui ravis les connaisseurs d'aujourd'hui. La corne de bœuf était utilisée en fine lamelle enduite ensuite d'un mélange de cuivre et de raisin sur la face interne du cartel. Il existe également quelques cartels en corne bleu ou rose, mais le vert reste le plus apprécié. Cette technique complexe demande un travail d'ébénisterie soigné tant elle est fragile : les bords et angles sont garnis d'un mince filet et de virgules en cuivre afin de tenir encastrés les morceaux de cornes.

Le revêtement n'est pas la seule qualité de notre objet, d'autres éléments sont symboliques de la production de cette époque. Le travail d'horlogerie est particulièrement appréciable ici. Au début du XVIIIe siècle, la technique horlogère fait des progrès notables et les horlogers se multiplient jusqu'à devenir une corporation importante. De ce fait, les horlogers, du à leur importance nouvelle, inscrivent leur nom sur le cadran et parfois même leur adresse comme notre cartel attribué à « Gudin à Paris ». Plusieurs maîtres possèdent ce nom entre 1736 à 1762. Par ailleurs, la technique de plus en plus maitrisée se manifeste dans le cadran en émail blanc légèrement bombé fait d'une seule pièce. Ceci ainsi que la présence des heures en chiffres romains et les minutes en chiffres arabes peints en noir nous indiquent que l'ouvrage date des années 1750. Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir une marque peinte en noir au dos du cadran précisant la date. Il s'agit de la marque « Decla - 1748 » mentionnant sans doute à la fois le nom de l'émailleur et la date de la réalisation du cadran.

Littérature :

TARDY, *La pendule française des origines à nos jours*, Tardy, 1949.

KJELLBERG, Pierre, *Encyclopédie de la pendule française*, Édition de l'amateur, 1997.